

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT - 74800****Séance du 15/05/2025****Nombre de Conseillers :****En exercice : 14****Présents : 11****Votants : 11****L'an deux mille vingt-cinq**

le : jeudi quinze mai à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AVOUAC Boris, Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant : le 09/05/2025

PRESENTS : AVOUAC Boris, PERNET-MUGNIER Jean-Christophe, PUIS Xavier, PENHOÛËT Anthony, LENEVEU Nicolas, POLLET Elodie, HUBRECHT Laetitia, NOUASSRIA Eva, MIEUSSET Sonia, VEDRINE Marie, SAUTOUR Laure.**ABSENTS** : MARECHAL Aurélie, RIN Kévin, GRAF Thomas.

Madame NOUASSRIA Eva a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2025 05 21 Subvention attribuée pour un voyage scolaire – Lycée Guillaume Fichet

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention présentée par le Lycée Guillaume Fichet de Bonneville dont 4 élèves qui résident dans la commune de Saint-Laurent participeront à un voyage scolaire de 6 jours en Italie.

Monsieur Le Maire rappelle que la délibération en date du 21/02/2000 fixait une participation forfaitaire de 8 € par jour et par élève domicilié dans la commune pour les projets de voyage.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la subvention attribuée, à la somme de 192 €uros (8 € x 6 jours x 4 élèves), pour le voyage en Italie.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater la dépense.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus.**Au registre suivent les signatures.****Monsieur Le Maire, Boris AVOUAC.****La secrétaire, Eva NOUASSRIA.**